

## Atelier DEMOCRATIE LOCALE et PARTICIPATIVE

### Retours d'expériences d'élus de Quimper, Brest, Lorient...

---

La démocratie locale et participative est la base du projet écologiste. Au même titre que transition énergétique, parlons de transition démocratique. La démocratie participative est la mise en face à face des différentes parties prenantes. Il faut donc libérer la parole contrainte : services, experts, citoyens. On assiste à un éloignement de la décision citoyenne / délégation aux communautés d'agglomération.

Objectif : le rétablissement d'une échelle de proximité.

Rôle de l' élu important : mise en réseau, animation. Ex: innovation sociales ouvertes sur Brest [<http://www.a-brest.net/article11103.html>]

### Outils pour permettre la co-construction

---

- sites participatifs :

[[http://www.wikibrest.net/index.php/Sites\\_participatifs\\_au\\_pays\\_de\\_Brest](http://www.wikibrest.net/index.php/Sites_participatifs_au_pays_de_Brest)] ou [<http://www.participation-brest.net/>]

- espaces collaboratifs : [<http://wiki.a-brest.net/>]

### Les initiatives

---

- **Appel à envies** (soutien des initiatives des associations) avec un élu référent.

Rôle primordial des services. Lanester (56)

- **Diffusion de journaux de quartiers**. Brest (29)

- **Conseils de quartier** :

- Rôle de responsabilisation-remobilisation des citoyens - même si ce n'est qu'à un niveau consultatif- par rapport à l'action publique. Ex: intervention du Conseil de quartier dans le débat sur la fermeture d'écoles. Quimper (29)
- La charte des Conseils de quartier est assez exigeante.
- Veiller à la séparation des pouvoirs : pas de conseillers municipaux dans les Conseils de quartier. Contre ex: à Rennes (35), présidence par l' élu du quartier.

- Nuance à apporter en matière de légitimité du Conseil de quartier par rapport au Conseil municipal élu.
  - Rôle primordial des services avec liens entre élus et citoyens et nécessité d'une bonne réactivité.
  - Besoin de prise en compte des avis rendus.
  - Dans la concertation, ne pas perdre de vue l'intérêt général. Conférences de consensus, jury citoyen : outils très intéressants d'appropriation de sujets et de leur technicité puis de délibération collective.
  - Besoin de sortir des « problèmes de voirie »...
  - Attention au mélange entre information et concertation.
- **Les associations d'éducation populaire ou asso d'usagers**
- Veiller à la bonne utilisation des initiatives (SCOP le Pavé à Rennes, Conseil municipal des enfants, Conseils d'écoles)
  - Projets co-construits avec les habitants. Présence d'élus souvent appréciée (ex : Comité de déplacements à Lanester (56))
- **Cartes participatives.** Ex: Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) à Rennes.

## Nos difficultés

---

- **Chercher et trouver les moyens d'ouvrir les Conseils de quartier aux jeunes.**
- **Association périlleuse avec les habitants** dans la co-construction des projets, notamment en matière d'urbanisme : où met-on le curseur pour les associer ?
- **Participation à des majorités PS** avec concentration forte des pouvoirs.
  - Réunions d'élus sont souvent des tribunes d'expression du Maire.
  - Nos initiatives sont perçues négativement par la majo.
- **Problématique du nymbisme** au sein des Conseils de quartiers (acronyme "NIMBY" qui veut dire "Not In My Back Yard" ("pas derrière chez moi")).  
Comment le résoudre ?
- **Nécessité de revitaliser les Conseils de développement**
- **Distinguer la transition démocratique en pôle urbain à celle en milieu rural.**
  - En milieu rural : moyens faibles mais espaces d'échanges qui existent, facilités par homogénéité de la taille des communes concernées et réseau politique fort. (Ex: le Mené)
- **Difficulté de mise en réseau-coordination des initiatives** en provenance du terrain. Manque de participation dans les politiques ordinaires.
  - A Brest : + de 40 jardins partagés ne sont pas connectés aux Conseils de quartiers.

- A Quimper: pas de cohérence entre décisions prises en matière d'artificialisation des territoires et ce qui émane des Conseils de quartier.
- **Confusion** entre les termes Participation, Concertation, Consultation...
- **Trop grande opacité de l'action des élus municipaux et communautaires.**
  - Trop peu de bilans
  - Mauvaise concertation entre élus d'une même commune ou interco.
  - Intervention de cabinets de consultants indépendants pour porter-légitimer les projets...
    - > La question de la légitimité se pose.
    - > Manque d'espace pour les citoyens (résultat : présence symbolique des indignés aux réunions et comptes rendus citoyens sur les réseaux sociaux)
- **Inadéquation entre l'espace réel d'actions et le périmètre politique.** La construction intercommunale ne tient pas compte de l'histoire et de la vie des gens comme le faisait les pays.

## **Les facilitations**

---

- Via le portage assumé du Maire
- Quand le territoire de la démocratie correspond au territoire de vie ou celui qu'elle consomme. Elargir donc les territoires...